



F.B.F.P

Assemblée Générale statutaire du 18 février 2023

Lieu : Auditorium des Moulins de la Meuse à BEEZ

Rue du Moulin de Meuse 4, 5000 Namur (Beez)

Accueil de 9h à 9h45 – A.G. : 10h00

Ordre du jour :

1. Relevé des présences des membres effectifs.
 - Admissions
 - Démissions
2. Allocution du Président Fédéral.
3. Rapport de la Présidente Sportive.
4. Rapport du Secrétaire Général.
5. Rapport du Collège des Vérificateurs aux Comptes.
6. Rapport du Comité des Sages.
7. Approbation des comptes 2022 et décharge donnée au C.A.
8. Prévisions budgétaires 2023 – Evolution des cotisations.
9. Nouveau Règlement Disciplinaire.
10. Rappel des procédures de transferts et réaffiliations dans ICLUB.
11. Informations pour la formation des cadres sportifs ADEPS.
12. Explications relatives aux modifications des statuts en fonction du nouveau code des sociétés et associations.
13. Situation Fédération Belge de Pétanque.
14. Cérémonie des récompenses.
15. Clôture de l'Assemblée Générale.

Fait à Herstal, le 17 janvier 2023.

Jean-Luc MELLEKER
Président Fédéral